

prendre & sans le lire, méprisé de tous les gens de lettres en Italie, n'est donc redevable de son succès qu'aux prôneries des Encyclopédistes, qui le connoissant détestable, ne l'ont pas moins vanté par lettres, par imprimés, par injures, par conversations, comme un supplément à l'Esprit des loix & la quintessence de la jurisprudence criminelle.

Ce narré très-fidèle démontre combien est usurpée la renommée de l'ouvrage ; mais l'ouvrage seul n'en est-il pas une autre preuve aussi convaincante ? Comment n'a-t-on pas tout d'abord ouvert les yeux sur cette vérité sensible ? Il y a entr'autres deux chapitres sur l'Interprétation des loix & sur l'Esprit de famille, qui sont en somme ce que Boileau appelle du galimatias double, & qui équivalent aux deux plaidoiers de Rabelais : tout ce qu'il y a de passable est pris de l'Utopie & de Montesquieu, qui avoit puisé dans Bodin &c.

Quant aux principes de jurisprudence qui y sont contenus, ce n'est pas ici le lieu de les apprécier ; mais voici un fait curieux, & qui n'y est pas étranger. Un des abus contre lesquels l'auteur semble s'élever avec le plus de force, c'est la question ou torture. La jeune marquise son épouse étant tombée malade à Tourano dans le Lodésan, terre du comte Calderari, ami du marquis, celui-ci y envoya le docteur Moscati, accompagné de dom Fidel Mainoni, médecin. Dans le vallon de Marignano ils furent attaqués & dépouillés par trois voleurs, dont le chef se nommoit Sartorello. Ils voulurent être indemnisés par